

MÉTIERS

MÉTIERS DES DOMAINES D'EXCELLENCE
(DOMEX)



OUVRIERS NON QUALIFIÉS DES TRAVAUX PUBLICS, DU
BÉTON ET DE L'EXTRACTION



QUESTION MSY

16 660 personnes exercent ce métier, soit **0,5 %** des emplois de la région en 2020

	Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	Tous métiers	Rang au sein des métiers de la région
Cet effectif diminue entre 2008 et 2020	- 10 %	+ 7 %	169 sur 225
Au regard des actifs en emploi dans l'ensemble des métiers			
La part des femmes est moins importante	15 %	48 %	170 sur 225
La part des moins de 25 ans est plus importante	16 %	9 %	36 sur 225
La part des séniors est proche	29 %	30 %	112 sur 225
La part des non diplômés est plus importante	29 %	12 %	19 sur 225
La part des CAP-BEP est plus importante	45 %	23 %	31 sur 225
La part des emplois stables est moins importante	78 %	86 %	182 sur 225
Les temps partiels sont moins répandus	12 %	18 %	107 sur 225
Le secteur 'Industries extractives ' est 34,0 fois plus représenté en tant qu'employeur que pour l'ensemble des métiers et son poids dans l'emploi est de 2 %	2 %	0 %	

4 840 demandeurs d'emploi recherchent un emploi dans ce métier, soit **0,8 %** de l'ensemble des demandeurs d'emploi

	Ouvriers non qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	Tous métiers	Rang au sein des métiers de la région
Cet effectif diminue entre 2017 et 2022	- 18 %	- 8 %	146 sur 208
Au regard des demandeurs d'emploi dans l'ensemble des métiers			
La part des femmes est moins importante	0 %	52 %	205 sur 208
La part des demandeurs d'emploi de longue durée (1 an ou plus) est proche	39 %	44 %	137 sur 208
La part des moins de 25 ans est proche	14 %	12 %	61 sur 208
La part des 50 ans et plus est moins importante	18 %	27 %	164 sur 208
La part des non diplômés est plus importante	42 %	14 %	3 sur 208
La part des CAP-BEP est plus importante	40 %	30 %	53 sur 208
La part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi est proche	5 %	9 %	136 sur 208
La part des bénéficiaires du RSA est plus importante	26 %	16 %	11 sur 208

Lorsque le métier est qualifié de «proche» ou «équivalent» à l'ensemble des métiers, cela signifie que l'écart est inférieur à 5 %.

Source : Insee - RP au lieu de résidence, Pôle emploi, Dares - Statistiques du marché du travail (STMT).